

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE LACOLLONGE  
DU 14 AVRIL 2023

Présents : **Michel BLANC, Patrick DUMEL, Magalie BALTOLU, Christiane BLANC, Sarah GUYOT, Isabelle LUPFER, Caroline MANET, Gérard MELON, Michaël MURAT, Vincent LOIGEROT, Jean-Pierre POYER**

Excusé :

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick DUMEL.

Début de séance à 20 h 30 - Fin de séance à 23 h 30

Le procès-verbal de la réunion 03 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

**1. Travaux rue d'Alsace :**

M. le Maire rappelle que par délibération n° 007-2023 du 03 mars 2023 le conseil a validé les travaux d'aménagement de sécurité rue d'Alsace pour un montant de 29 961.00 € HT. Il faut maintenant choisir l'entreprise qui réalisera ceux-ci. Des devis ont été demandés à Eurovia, Roger Martin et Colas.

Le conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité choisit l'entreprise COLAS pour réaliser les travaux.

**2. Réalisation préau avec panneaux photovoltaïques :**

La commune n'ayant pas de subvention, le projet est abandonné.

**3. Vote du compte administratif 2022 :**

Après présentation par le Maire du compte administratif comme suit :  
Section de fonctionnement :

Dépenses :	168 508.84 €
Recettes :	202 013.85 €
Résultat :	+ 33 505.01 €
Résultat de clôture :	+ 488 613.09 €

Section d'investissement :

Dépenses :	423 350.45 €
Recettes :	356 100.33 €
Résultat :	- 67 250.12 €
Résultat de clôture :	- 194 026.35 €

Le Conseil Municipal après que le Maire soit sorti, sous la présidence de Patrick DUMEL 1<sup>er</sup> Adjoint approuve à l'unanimité.

**4. Approbation du compte de gestion 2022 :**

M. le Maire rappelle qu'il s'agit de la comptabilité tenue par le SGC Belfort 1 et que les chiffres sont identiques à ceux du compte administratif. Le conseil approuve à l'unanimité.

**5. Affectation de résultat :**

M. Le Maire propose d'affecter 194 026.35 € au compte 1068 et le solde soit 294 586.74 € au compte 002. Accord à l'unanimité.

**6. Attribution des subventions 2023 :**

M. le Maire informe le conseil des différentes demandes de subventions qui sont parvenues. Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité :

- D'attribuer les subventions suivantes qui seront inscrites au compte 65748 :

Ecole de Lacollonge	2000.00 €
Sports et Loisirs Lacollon'Joie	550.00 €
Pictogramme	300.00 €
Les Amis de l'Orgue de Phaffans	50.00 €
Comité des fêtes de Lacollonge	4500.00 €

#### 7. **Vote des taux 2023 :**

M. le Maire explique au conseil que la commune est en bonne santé financière. Compte tenu de l'inflation, de l'augmentation des bases d'imposition décidée par l'état, pour ne pas alourdir la charge sur la part communale, il propose de baisser les taux d'imposition de 14%. Ceci les porterait à :

- Taxe foncière bâtie : 28.87 %
- Taxe foncière non bâtie : 33.89 %
- Taxe d'habitation : 10.73 %

Il précise que la baisse décidée sera appliquée uniquement sur la part communale, les autres taux comme l'intercommunalité, les ordures ménagères et la taxe GEMAPI sont votés par Grand Belfort.

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve la baisse proposée **de la part communale.**

#### 8. **Budget Primitif 2023 :**

Le conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

**VOTE** le budget primitif 2023 de la manière suivante :

##### ***En fonctionnement :***

- Dépenses : 302 037.40 €
- Recettes : 518 223.74 €

##### ***En investissement :***

- Dépenses : 386 956.35 €
- Recettes : 386 956.35 €

Le budget sera donc en suréquilibre en section de fonctionnement.

#### 9. **Divers :**

##### **- Travaux pont des Bauchets :**

\* Les travaux seront finis le 21 avril. Les travaux de rénovation décidés par le Département concernant les 2 autres ponts rue d'Alsace se feront en juillet pour une durée d'un mois. La réfection de l'enrobé de la rue d'Alsace fin août.

##### **- Chantier bordures rue d'Alsace :**

\* Une demande de subvention au titre des amendes de police a été déposée.

**- Réseau de caméras :**

\* La subvention du département de 17400 € a été accordée. La demande de subvention FIPD est en cours d'instruction à la préfecture.

**-Réservation pellets :**

\* 7 tonnes sur palette réservées et 6 tonnes en vrac

M. le Maire fera le retour du tarif proposé aux intéressés avant la fin du mois d'avril.

**- Piscine d'Etueffont :**

\* Un article est paru dans le journal, la Communauté de Communes des Vosges du Sud s'est engagée à prendre la compétence. Plusieurs communes de GBCA ont délibéré pour sortir du syndicat. Actuellement l'école bénéficie du transport gratuit pour aller à Etueffont et de 14 séances par an. En allant à Belfort le transport serait payant et les séances seraient au nombre de 6 maximum. Affaire à suivre.

**-Chats :**

\* Rappel pour les habitants: **il ne faut pas nourrir les chats errants**, sous peine d'en attirer davantage, merci de votre compréhension.

**-Marquage au sol :**

\* Le passage piétons à l'extrémité de la rue des Ridoles sera fait à l'automne en même temps que ceux de la rue d'Alsace et rue des Vosges.

M. le Maire donne quelques dates :

Le 30 avril une rose, un espoir, les motards seront présents de 15h à 16h pour la vente des roses.

**2 courses cyclistes (prix de Lacollonge) se dérouleront:**

Le 1<sup>er</sup> mai pour les enfants et le 7 mai championnat régional pour les adultes

Le 8 mai cérémonie au monument à 11h15

Le 13 mai plantation des géraniums devant la mairie à partir de 8h30.

Le 11 juin tournoi de pétanque organisé par le comité des fêtes de Lacollonge avec petite restauration.